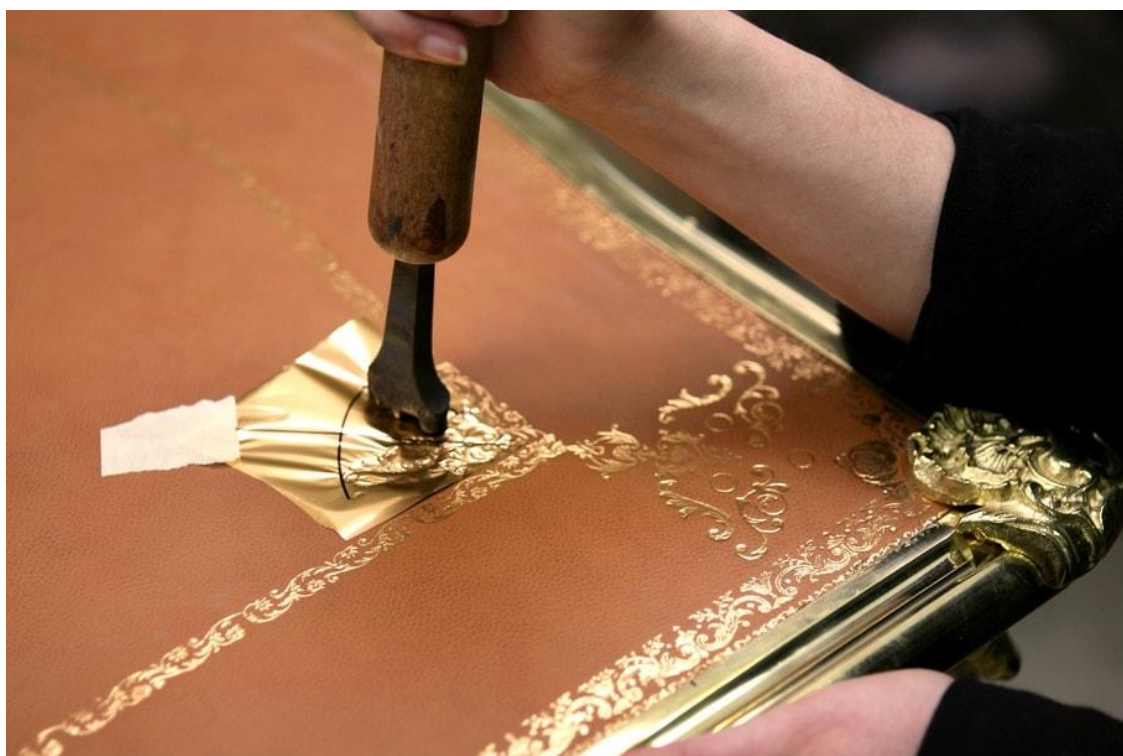




## La déco a son "indication géographique protégée"

Pour distinguer les produits manufacturés en fonction de leur origine géographique, le label IG (Indications Géographiques) a été créé et le "Siège de Liffol" est le premier à l'obtenir.



© PLAB

Les IG (Indications Géographiques) pour les produits manufacturés garantissent aux consommateurs la provenance et l'authenticité des savoir-faire utilisés pour leur fabrication, comme c'est déjà le cas avec les produits issus de l'industrie agro-alimentaire. Ainsi, **le Pôle Lorrain d'Ameublement Bois est le premier à avoir obtenu cette homologation le 2 décembre dernier pour son "Siège de Liffol"**. Depuis le XVIIe siècle, le bassin de Liffol-le-Grand, en Lorraine, est le berceau des fabricants de sièges de styles. De nombreuses obligations sont imposées pour que ce siège obtienne le label "Siège de Liffol" : toutes les étapes de fabrication de l'assise sont faites dans la région, le bois est issu de forêts gérées durablement et la mousse de rembourrage ne contient pas de CFC. **L'IG est le gage de ce savoir-faire et distingue le produit.**

deco.journaldesfemmes.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Pour le consommateur, c'est la certitude d'un produit de qualité et dont il connaît la provenance. A l'heure du boom du "Made in France", l'IG est un moyen pour les fabricants de se démarquer de la concurrence à bas prix et d'institutionnaliser leur produit et d'en faire une référence régionale. Pour reconnaître l'IG, une étiquette avec logo sera posée sur le produit et une puce numérotée, à scanner avec son téléphone, sera disposée directement sur la traverse avant de la carcasse et contiendra des informations spécifiques par produit. Désormais, guettez ce label !



Le logo de l'IG Siège de Liffol © PLAB

deco.journaldesfemmes.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)



Le Siège de Liffol a désormais son IG © PLAB